

Bulletin municipal Saint-Clair-de-Halouze



Décembre 2024

Sommaire

02 Éditorial

03 Infos Mairie – Démarches administratives

04 Les associations halouziennes

05 Ce qu'il s'est passé dans le village

08 L'essentiel des conseils municipaux

12 Location de salles

13 État civil

13 ADMR

14 Le Savoir et le fer

15 Agenda

19 Vœux du Maire

Horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi : de 16h00 à 19h00
- Mardi : de 9h00 à 12h30
- Jeudi : de 15h00 à 17h00
- Vendredi : de 9h00 à 12h30

Permanence du Maire :

tous les mardis de 9h00 à 10h00

Tél. : 02.33.66.91.72

www.saintclairdehalouze.fr

Mail : mairie@saintclairdehalouze.fr



Commune de Saint Clair de Halouze : Infos



**Fermeture de la
mairie pour congés
du 21 décembre 2024
au 5 janvier 2025**

Le bulletin municipal de Saint Clair de Halouze est édité à 500 exemplaires.
Il est distribué à tous les foyers halouziens et en dépôt à la Mairie.

Rédaction, conception graphique et mise en page : Armelle Rousier

Crédits photos : Armelle Rousier / Mairie de Saint-Clair-de-Halouze (sauf mention contraire)

Si vous souhaitez faire passer une info dans le prochain bulletin qui paraîtra début juin 2025, merci d'envoyer vos textes et images au secrétariat de mairie avant le 30 avril.

Éditorial

Chères Halouziennes, chers Halouziens,

Nous arrivons au terme de l'année 2024.

En ce qui concerne le multiservices, le conseil municipal vous informe que nous avons respecté nos engagements, à savoir : l'installation des rideaux de fer métalliques électriques sur les ouvertures, la pose d'une porte blindée pour la réserve tabac, un store banne pour la terrasse, une alarme et vidéosurveillance pour assurer la sécurité des locaux, ainsi que la prise en charge des enseignes et du totem. Un carport a également été construit pour faciliter les livraisons.

La municipalité a respecté les délais prévus et Mme LEVERGEOIS a fait part de l'ouverture de son commerce le 10 décembre.

En ce qui concerne les travaux sur la commune, la réfection de la rue de l'Orient a été réalisée, ainsi que la deuxième tranche de travaux sur la route des Loges vers la Chapelle-Biche. La restauration du chemin du centre aéré est terminée tout en conservant son aspect rural.

Pour le terrain de sport (stade de football), l'entrée devant les vestiaires a été refaite pour éviter la stagnation de l'eau et permettre un accès plus propre aux différents locaux.

L'adressage réalisé après seize mois de travail par deux conseillères est terminé. Nous les en remercions. Les personnes concernées seront averties par courrier en début d'année.

Pour les projets 2025:

La Sécurisation de la RD217 (entre le Rocher et rue de Beauvallon) est toujours en cours, mais avec un planning modifié. Nous avons en effet appris par la presse que le Tour de France 2025 traverserait notre village le 10 juillet prochain. Une fierté pour nous car, pour mémoire, nous avons eu un coureur professionnel dans notre commune : Joseph NOVALES avait terminé 19ème du Tour de France en 1964 avec, en souvenir, un vin d'honneur à la salle des fêtes pour son palmarès.

Je remercie mes collègues du conseil municipal pour leur soutien, ainsi que le personnel communal, pour la réalisation de tous ces travaux qui ne se sont pas faits sans certaines difficultés.

Mes collègues et moi-même sommes heureux de vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire vendredi 10 janvier 2025 à la salle des fêtes à 19h00.

Pour conclure, nous vous souhaitons à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année, en famille et entre amis. Profitez bien !

Le Maire
Jean-Luc Champin

Infos Mairie – Démarches administratives



Adressage

Vous êtes nombreux à nous interroger sur l'aboutissement de la procédure d'adressage sur la commune.

Bonne nouvelle, les panneaux de rue et les numéros sont commandés !

Un courrier vous sera adressé en début d'année 2025 pour vous communiquer votre adresse officielle (pour ceux qui n'avaient pas d'adresse normée) et un numéro vous sera distribué.

Journée défense et citoyenneté (jdc)

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

Cette journée est obligatoire pour les jeunes garçons et jeunes filles de nationalité française.

Ces derniers doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois de leur 16^{ème} anniversaire.

Pièces à fournir : **Pièce d'identité et Livret de famille**

Cette démarche est importante, alors pensez-y !

Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur une liste électorale permet au citoyen français et au citoyen européen de voter en France, à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

Deux possibilités pour s'inscrire :

→ Soit : demande d'inscription en ligne sur les listes électorales

<https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr/>

→ Soit : demande d'inscription en mairie

Les documents à fournir sont les suivants :

* Une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité ou ayant expiré depuis moins de 5 ans.

* Un justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture liée au domicile (eau, gaz, électricité, téléphone fixe), quittance de loyer non manuscrite ou attestation d'assurance, bulletin de salaire ou titre de pension.

* Une attestation sur l'honneur de la personne en cas d'hébergement chez un tiers ainsi qu'une facture au nom de cet hébergeur et photocopie de sa carte d'identité.

Livret de famille : demande de duplicata

Un second livret (ou duplicata) pourra être délivré :

* en cas de perte, vol ou destruction du 1^{er} livret,

* en cas de changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes figurant sur le livret,

* pour des personnes dépourvues de livret (suite à une séparation par exemple).

Cette démarche est à réaliser en mairie.

Associations halouziennes

Amicale des écoles publiques – Centre Marcel Delaunay
Martine Rebuffé
06 86 26 64 27

Amis de Halouze
Claude Brard
02 33 66 90 91

Anciens combattants
Luc Doussot
07 61 29 52 55

Association des parents d'élèves
Marine Robbes
06 22 96 82 51

Cantine scolaire
Nicolas Hervé
06 62 49 95 10


Club de l'amitié
Liliane Musial
06 37 01 36 47

Coopérative scolaire
Céline Blanchet
02 33 66 91 58

Familles rurales
Denise Gravereau
02 33 66 96 02

Gymnastique volontaire
Lundi senior : 14h-15h
Mardi ado-adultes :
20h30-21h30
Mercredi énergy: 19h-20h

L'arche ornaise
Erika Julienne
06 14 19 18 62

La Cabane à bidules
Noémie Chardron
06 18 78 51 81
 La Cabane à bidules

Le Savoir et le fer
(Dompierre)
Thierry Olivier
02 33 38 03 25
lesavoiretlefer.fr

Le train des loisirs
Stéphane Champin
06 37 87 89 17

Les Faribambelles
Valérie Guérillon
www.lesfaribambelles.fr

Racing Club de Halouze
Guillaume Duffard
06 26 22 46 59

Sambo
Défense féminine : lundi 19h-20h30
Combat : mardi 18h30-20h15
Sportif enfant : jeudi 18h30-19h45
Sportif adulte : jeudi 19h45-21h
Contact : 06 06 41 15 50

Ce qu'il s'est passé dans le village

Fête communale

Samedi 22 juin 2024 a eu lieu la fête communale. Une belle journée ensoleillée, avec un beau programme pour petits et grands : le traditionnel vide-grenier, la fête foraine (qui a fait son retour cette année), des olympiades, du maquillage pour enfants, des ballons gonflables, la remise des prix du concours de dessin sur le thème des Jeux Olympiques de Paris, un défilé aux lampions, l'incontournable feu d'artifice suivi de la soirée dansante.

La buvette a été assurée par le commerce local, merci à Sylvie Levergeois.



Un grand merci aux associations :
Familles rurales, Train des loisirs et la Gymnastique volontaire pour la restauration,
Sambo pour l'organisation des olympiades,
Racing Club de Halouze pour le défilé aux lampions,
APE pour l'organisation du concours de dessins ;
à France Révélat pour les ballons.



Ce qu'il s'est passé dans le village

Travaux

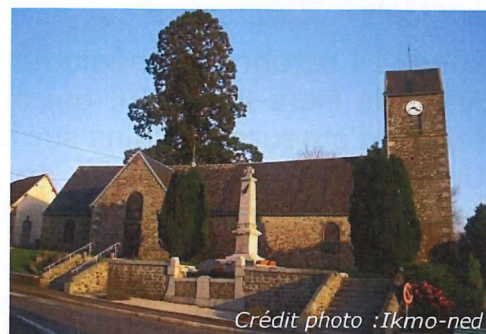
Les travaux du multiservices se poursuivent, avec la pose depuis octobre des rideaux métalliques, de la porte blindée intérieure, du store banne et des gabions (dispositif anti-bélier). Un carport a également été construit devant la réserve, afin de faciliter les livraisons. L'installation de l'alarme, vidéosurveillance, enseigne et totem est terminée, comme son aménagement intérieur.



La réfection de la rue de l'Orient, à partir du Pont Broussard a été réalisée, ainsi que celle de la route des Nouettes en direction de la Chapelle-Biche.

Le chemin du centre aéré a été rénové dans son aspect rural. L'entrée du stade de foot a, quant à elle, été renforcée avec du remblais, afin de combler les ornières et de limiter l'eau stagnante et la boue.

Les gouttières de l'église ont également été remplacées.



Tournoi de foot



Samedi 16 juin, le Racing club Halouze a organisé un tournoi de foot, dans une ambiance chaleureuse.

Ce qu'il s'est passé dans le village

Sortie scolaire

Lundi 18 juin a eu lieu la sortie scolaire de fin d'année, à Soulevre en Bocage dans le Calvados. Au programme, tyrolienne, accrofilet, accrotunnel et jardin pieds nus.



Kermesse



La kermesse du RPI Saint-Clair-de-Halouze La Chapelle-Biche a eu lieu dimanche 30 juin, à l'école de la Chapelle-Biche, organisée par l'APE, Association des parents d'élèves. Spectacle des enfants, jeux, structure gonflable, tombola, restauration... une belle journée pour tous !

Tournoi de pétanque

Le Racing Club de Halouze a organisé un tournoi de pétanque, samedi 28 septembre, dans la bonne humeur et sous un grand soleil.



40 ans de l'AGV



Samedi 12 octobre, l'association Gymnastique volontaire fêtait ses 40 ans. Gymnastique, marche, vélo smoothie et apéritif dînatoire ont permis de célébrer cet anniversaire en alliant le sport et le plaisir.

Contes africains

Lundi 14 octobre, la médiathèque Atout-Lire recevait Les Amis de Flers-Poundou, qui ont partagé des lectures de textes d'auteurs africains sur le thème de l'enfance. Un public d'une vingtaine de personnes a pu apprécier ce bien joli moment.



Célébration de la victoire de 1918



Mardi 12 novembre a eu lieu la célébration de la victoire du 11 novembre 1918, rendant hommage à tous les morts de la Première Guerre mondiale. Le cortège, composé d'anciens combattants, d'élus et des élèves de l'école primaire, s'est rendu au monument aux morts. Les enfants ont lu le texte de Sébastien Lecornu, Ministre des armées, avant le dépôt d'une gerbe de fleurs, suivi du chant de la Marseillaise entonné par les enfants.

L'essentiel des conseils municipaux

Versions simplifiées – L'intégralité des procès verbaux est consultable en mairie et sur le site Internet de la commune

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 avril 2024

Présents : Jean-Luc CHAMPIN, Nathalie GUITTON, Marjorie POTTIER, Angélique LAURENT, Arnaud PILARD, Richard PROVOST, Christophe AMICE, Michel PRINGAULT.

* **Incorporation de plein droit d'un bien sans maître dans le domaine communal**

M. le Maire rappelle que la commune peut envisager une procédure d'incorporation dans son patrimoine d'un bien sans maître si le bien fait partie d'une succession ouverte depuis plus de 30 ans et qu'aucun successible ne s'est présenté. Il expose que M. et Mme Feltesse, propriétaires de l'immeuble situé 160 rue Nationale et cadastré B 532, sont décédés en 1987 et 1992.

L'immeuble répond aux critères susmentionnés ; il revient donc de plein droit à la commune si elle n'y renonce pas.

> Le conseil municipal décide à l'unanimité de l'incorporer dans le patrimoine communal.

* **Sécurisation de la RD 217 – choix des panneaux**

En attente des réponses aux demandes de subvention pour réaliser la sécurisation de la RD 217 au niveau des Cités, il est proposé au conseil municipal de réaliser un essai en situation. Il permettra de voir si le projet étudié nécessite des modifications. Cet essai entraîne l'achat de panneaux de signalisation afin de procéder à la simulation.

Il est proposé de retenir l'entreprise MAVASA, pour 3 920,82 € TTC.

> Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

* **Réfection de la route des Nouettes / Larchamp et de la rue de l'Orient**

L'état de la route des Nouettes / Larchamp et de la rue de l'Orient nécessitant une réfection, il est proposé de retenir l'entreprise Besnard Prével pour respectivement un montant de 16 794 € TTC et de 13 440 € TTC.

> Le conseil municipal adopte à l'unanimité ces deux propositions.

* **Cession – vente La Haloudière – ancien chemin communal**

La commune est propriétaire d'un petit chemin rural situé à la Haloudière coupant la propriété de Mme Leprovost en deux. Visuellement, ce chemin n'existe plus ; il a depuis longtemps été intégré à la propriété de M. et Mme Leprovost qui l'ont entretenu depuis plus de 60 ans et n'est plus emprunté. La cession de ce chemin n'a pas pour conséquence d'enclaver d'autres terrains ; elle ne porterait préjudice à aucun riverain.

Le conseil municipal a accepté dans une délibération du 28 novembre 2022 la cession du terrain. A charge pour Mme Leprovost de le faire borner et d'en régler les frais (terrain cadastré D646 et D647). Il convient d'en déterminer le prix.

Monsieur le Maire propose le prix de 10 € pour chacune des parcelles.

> Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter cette proposition.

L'essentiel des conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 avril 2024 (suite)

* Organisation du temps scolaire

Il convient, tous les trois ans, de délibérer sur l'organisation du temps scolaire.

> Le conseil municipal, à 8 Voix POUR et 1 ABSTENTION, décide d'approuver l'organisation du temps scolaire, sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Il fixe les horaires du matin de 8h55 à 11h55 et de l'après-midi de 13h30 à 16h30. Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) seront organisées les mardi et jeudi de 16h35 à 17h05.

* Illuminations et candélabres

Tous les 4 ans, il est proposé le renouvellement du contrat de location des illuminations de Noël fixées sur les candélabres de la commune.

Il est proposé de retenir le devis de l'entreprise Loir Illuminations pour un montant de 2 268,00 TTC pour 21 décors.

> Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

* Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Selon le code général de la fonction publique, il est possible de verser une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à certains agents publics de la collectivité, selon des conditions fixées par décret.

> Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer cette prime.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2024

Présents : Jean-Luc CHAMPIN, Nathalie GUITTON, Marjorie POTTIER, Angélique LAURENT, Armelle ROUSIER, Marion SIMON, Arnaud PILARD, Michel PRINGAULT, Christophe AMICE.

* Multiservices – aménagement

Suite à la décision de prise en charge de la sécurisation et de l'aménagement extérieur du bâtiment multiservices par la commune, il est proposé de retenir le devis de l'entreprise Contrel Deshayes Fermetures pour un montant de 21 308,40 € TTC.

Il est proposé de retenir le devis de l'entreprise Langevin pour l'installation des enseignes, totem et carotte tabac pour un montant de 7 305,60 € TTC.

Il est proposé de retenir le devis de l'entreprise Nexecur pour l'installation d'un système d'alarme sonore et vidéo surveillance pour un montant de 8 167,29 € TTC.

Il est proposé de retenir le devis de l'entreprise Les toits de la mine pour l'installation d'un carport pour un montant de 3 701,98 € TTC.

> Le conseil municipal adopte à l'unanimité ces quatre propositions.

L'essentiel des conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2024 (suite)

* **Multiservices – demande de subvention**

Les travaux de sécurisation du bâtiment multiservices ont un coût total de 39 400 € HT. Ils peuvent bénéficier d'une subvention OCM (Opération Collective de Modernisation) à 80 % du montant hors taxe des travaux.

> Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter l'attribution de cette aide.

* **Réfection du chemin du centre aéré**

L'état du chemin du centre aéré nécessitant une réfection, il est proposé de retenir l'entreprise Besnard Prével pour un montant de 8 100 € TTC.

> Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

* **Nouvelle appellation dans certains villages des noms de rues/routes**

> Le conseil municipal décide à l'unanimité la création des voies communales avec les dénominations élaborées par les membres du conseil selon le plan d'adressage.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2024

Présents : Jean-Luc CHAMPIN, Nathalie GUITTON, Marjorie POTTIER, Christophe AMICE, Angélique LAURENT, Armelle ROUSIER, Richard PROVOST, Michel PRINGAULT.

* **Élection d'un membre suppléant au Territoire d'énergie - Orne**

Suite à la démission de M. Révélat, il est nécessaire de procéder à la désignation d'un nouveau membre suppléant au Territoire d'énergie - Orne (M. Le Maire reste titulaire). Mme Nathalie Guitton se porte volontaire.

> Le conseil municipal a élu à l'unanimité Mme Nathalie Guitton.

* **Multiservices – choix de l'enseigne et du totem**

L'entreprise Langevin ayant été retenue pour la réalisation de l'enseigne et du totem du nouveau multiservices, plusieurs modèles et simulations ont été proposés par l'entreprise afin d'aider le conseil municipal dans son choix.

> Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir une proposition avec le dessin d'un mineur à côté du titre « Le bar à mine ».

* **Achat sonorisation – évènementiel**

Une réflexion a été menée pour l'acquisition d'une sonorisation pour la commune. Il est proposé de retenir le devis de l'entreprise Happy Cash pour un montant total de 978 € TTC.

> Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

L'essentiel des conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2024 (suite)

Présents : Jean-Luc CHAMPIN, Nathalie GUITTON, Marjorie POTTIER, Christophe AMICE, Angélique LAURENT, Armelle ROUSIER, Richard PROVOST, Michel PRINGAULT.

* Loyer du logement communal – médiathèque

Afin de remettre le logement situé 12 rue Grande rue en location suite au départ des derniers locataires, il convient de fixer le montant du loyer. Le logement de 117m² composé de 4 chambres et d'un terrain possède un chauffage commun avec l'école. Il sera donc compris dans le loyer. Il est proposé de fixer le loyer mensuel à 660 € et les charges à 15 € par personne habitant au foyer.

> Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 octobre 2024

Présents : Jean-Luc CHAMPIN, Nathalie GUITTON, Christophe AMICE, Marjorie POTTIER, Angélique LAURENT, Armelle ROUSIER, Arnaud PILARD, Richard PROVOST, Michel PRINGAULT.

* Groupement de commande pour l'achat d'énergie

Le Territoire d'énergie Orne (Te 61) assure le rôle de coordonnateur de groupement d'achat d'électricité. La commune a l'opportunité de le rejoindre pour répondre à ses besoins électriques dans un objectif de simplification administrative, de gain en efficacité et d'économie d'échelle.

> Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer au groupement d'achat du TE 61.

* Adressage – achat des plaques de rues et numéros

Le département ayant envoyé à la mairie le détail du nombre de plaques de rue et de numéros à commander, le conseil municipal doit choisir l'entreprise chargée de la commande. Il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise Signaux Girod pour un montant de 10 735.16 € TTC.

> Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

* Création d'un emploi permanent

Le code des collectivités territoriales évolue. Il est proposé de créer un poste de rédacteur.rice territorial.e, à compter du 1^{er} novembre 2024, accessible selon les conditions de qualification définies par le statut, pour exercer les fonctions de secrétaire général.e de mairie.

> Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

L'essentiel des conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 octobre 2024

Présents : Jean-Luc CHAMPIN, Nathalie GUITTON, Christophe AMICE, Marjorie POTTIER, Angélique LAURENT, Armelle ROUSIER, Arnaud PILARD, Richard PROVOST, Michel PRINGAULT.

* Logement communal – remplacement de la chaudière

La chaudière gaz du logement communal situé 2 rue de l'Orient est tombée en panne. Les locataires habitant ce logement sont sans eau chaude et le chauffage fonctionne au minimum grâce à une solution provisoire. Aucune solution de réparation n'a pu être trouvée, la chaudière étant en fin de vie.

Il est donc proposé au conseil municipal de remplacer cette chaudière au plus vite et d'accepter le devis de l'entreprise BELLOIR d'un montant de 5 553,60 € TTC (remplacement et installation).

> Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

Locations de salles

Informations et réservations des salles à louer

Salle des fêtes communale – Cité des mines

→ Mairie – 02 33 66 91 72

Capacité maximum 100 personnes

	Famille Saint-Clair	Famille hors commune	Association Saint-Clair
Tarifs week-end (plus électricité 0,40€/kwh)	170 €	260 €	Activité lucrative : 130 € Activité non lucrative : 100 €

Salle Familles rurales – Le bourg

→ Daniel DUVAL – 02 33 64 11 64

Capacité maximum 40 personnes

	Tarif été	Tarif hiver
Tarifs week-end (chauffage compris)	110 €	140 €

Salle du Centre aéré Marcel Delaunay – Amicale des écoles publiques

→ Guy JAGLIN – 02 33 96 01 12

Réservation toute l'année, excepté en juillet et août.

Capacité maximum 50 personnes

	Tarif printemps / été	Tarif automne / hiver
Tarifs week-end (plus électricité 0,18€/kwh)	180 €	160 €

État civil

Décès

Eric VIVIER, le 7 juillet 2024

Mireille CREPATTE (GRYGIEL), le 17 juillet 2024

Jacqueline FAUVEAU, veuve ROLLAND, le 6 septembre 2024

Michel GRAINDORGE, le 10 novembre 2024

Aude COUPÉ, le 15 novembre 2024



ADMR



L'ADMR, association d'Aide à domicile en milieu rural, c'est partager des moments de vie de nos clients. C'est répondre présents pour que "**vivre à la maison**" puisse se faire le plus longtemps possible au sein de sa commune, près de sa famille, ses amis, ses voisins.

C'est partager également les joies et les peines. C'est apporter "un sourire au quotidien" aux personnes aidées.

L'un des sourires de l'ADMR va beaucoup nous manquer....celui d'Aude.

Aude Coupé est arrivée à l'ADMR en 2001. Elle s'est occupée de nombreuses personnes sur notre territoire, notamment sur Saint-Clair-de-Halouze et Saint-Bômer-les-Forges. Son sourire, sa bonne humeur, sa générosité, son professionnalisme étaient appréciés de tous. Malheureusement, la maladie a gagné. Aude est décédée en cette fin de novembre. Les bénévoles et les salariées de l'ADMR partagent la peine de sa famille, de ses amis et des nombreux clients à qui Aude manquera.

L'année 2024 laissera la place à 2025 dans peu de temps. L'équipe de l'ADMR vous souhaite une bonne nouvelle année et reste à votre disposition en restant au plus près de vous (tél 02 33 37 17 77).

Le Savoir et le fer



LE SAVOIR & LE FER

Association pour la mise en valeur du patrimoine minier et métallurgique du Bocage Ornaïs

L'association Le Savoir & Le Fer a pour objectifs de préserver et de mettre en valeur le patrimoine minier et sidérurgique du Bocage Ornaïs, afin de transmettre cet héritage aux générations actuelles et futures. Un travail de recherche est constamment mené dans le but d'actualiser les connaissances et de rendre compte au public d'informations les plus complètes possibles. Ce travail est consultable dans les ouvrages à disposition sur l'histoire du fer dans le Bocage.

La Maison du Fer à Dompierre offre aux visiteurs un espace de découverte pédagogique, touristique et informationnel. L'association propose également des visites guidées de l'ensemble des sites patrimoniaux des forges et des mines.

L'association Le Savoir & Le Fer poursuit ses missions :

- restauration, aménagement et mise en valeur du site de La Butte Rouge à Dompierre dans le cadre d'un chantier d'insertion et de formation depuis 2012.
- recherches aux Archives sur la sidérurgie et les mines du Bocage ;
- réflexion sur la médiation et l'aménagement du site des Forges de Varenne, ainsi qu'un travail de recherche et d'inventaire, par une étudiante en Master 2 ;
- en collaboration avec le Parc et GéoParc Normandie Maine, un nouveau tracé du chemin de randonnée Le Circuit du Fer a été réalisé : nouveaux pupitres pédagogiques et cartels directionnels permettant aux randonneurs de (re)découvrir cette longue histoire de l'exploitation du fer dans le Bocage.

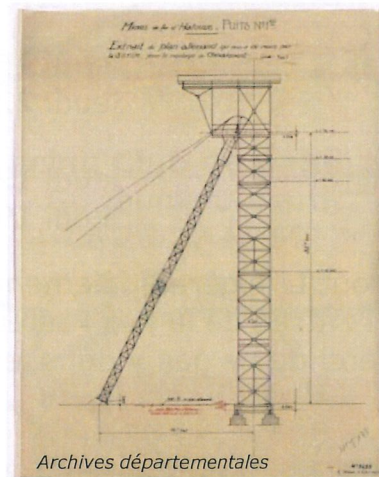
L'association poursuivra ses actions en 2025 avec de nouveaux projets :

- mise en place d'une étude du chevalement du carreau du puits 1 bis à Saint-Clair-de-Halouze dans la perspective de sauvegarder ce patrimoine symbolique des mines du bocage ;
- collaboration avec l'association 2angles et le collectif La Part des Anges Pauline Bureau qui permettront la production d'œuvres originales contemporaines, artistiques et théâtrales sur les sites miniers.

Une reconnaissance nationale pour le site minier de Saint-Clair-de-Halouze

Le site de Saint-Clair-de-Halouze, pièce maîtresse du patrimoine minier en Normandie, a reçu une reconnaissance nationale.

A l'occasion du salon international du Patrimoine, au Carrousel du Louvre, Olivier de Rohan, président de la Fondation La Sauvegarde de l'Art français, et Yann Le Prado, directeur général d'Art Graphique & Patrimoine (AGP), ont remis à l'association Le Savoir et le Fer le « coup de cœur du jury » du prix AGP, le 25 octobre 2024. Tous deux ont souligné la grande qualité du projet porté par Le Savoir et le Fer et l'importance de faire connaître le plus largement possible ce patrimoine industriel témoin d'une riche histoire humaine.



Si vous êtes intéressé(e) par la sauvegarde et la valorisation du patrimoine local, venez nous rejoindre ! Demandez le bulletin d'adhésion 2025 à :

Association le Savoir & et le Fer - Maison du Fer - 61700 Dompierre
02.33.38.03.25 - contact@lesavoiretlefer.fr - www.lesavoiretlefer.fr

Agenda

Médiathèque Atout Lire

Site Internet : atout-lire61

Adresse mail : atout-lire61@orange.fr

Tél : 02 33 65 71 02

La médiathèque, située derrière la mairie, est ouverte toute l'année en dehors du mois d'août, les **mercredis de 14h à 17h** et les **samedis de 14h30 à 17h30**.

Elle dispose de romans, livres en gros caractères, documentaires, BD, livres audios, CD audios, DVD, jeux de société pour tout public.

Le prêt est gratuit pour tous, habitants de la commune ou hors commune.

Exposition d'œuvres d'art tout au long de l'année.

Animations gratuites prévues à la médiathèque de décembre 2024 à juin 2025 (sous réserve de modifications) :

Décembre 2024

Jeudi 5 à 14h : dictée

Lundi 16 à 15h : composition florale de Noël

Jeudi 19 à 14h : scrabble

Janvier 2025

Jeudi 9 à 14h : dictée

Jeudi 23 à 14h : scrabble

Février

Mardi 4 à 10h : bébé lecteur

Jeudi 6 à 14h : dictée

Entre le 10 et 20 (vacances) : spectacle de marionnettes

Jeudi 27 à 14h : scrabble

Mars

Jeudi 6 à 14h : dictée

Vendredi 7 à 17h : vernissage d'exposition

Jeudi 20 à 14h : scrabble

Avril

Jeudi 17 à 14h : dictée

Jeudi 24 à 14h : scrabble

Mai

Jeudi 15 à 14h : dictée

Jeudi 22 à 14h : scrabble

Juin

Jeudi 12 à 14h : dictée

Jeudi 19 à 14h : scrabble

Atout Lire gère également la Cabine à livres située à l'entrée de la rue Pasteur.

Merci de ne pas y déposer de livres abîmés.

2025, la médiathèque fête ses 25 ans !

Samedi 15 mars à 20h30, la médiathèque souffle ses 25 bougies avec le concert du groupe Hōrō-sha à la salle des fêtes.

Entrée libre.



Credit photo : Hōrō-sha

Agenda

Galette des rois

L'association de cantine propose à la vente **des galettes des rois** frangipane faites maison, 6/8 personnes, pour 15 €.

À retirer les vendredis 10, 17 ou 24 janvier, à la sortie d'école.

À commander avant le 3 janvier auprès de Zélie 06 30 51 68 82



Jacqueline Macou de Pixabay

Loto



Crédit photo : Pixabay

Samedi 11 janvier 2025 à 20h et dimanche 12 janvier à 14h, l'association de Cantine organise un loto à la salle de Lonlay l'Abbaye.

Belote et tripes

Les 1^{er} et 2 mars, le RCH organise son traditionnel week-end belote – tripes à la salle des fêtes.



Soirée tartiflette

Samedi 29 mars, soirée tartiflette à la salle des fêtes de Lonlay l'Abbaye organisée par l'Association des parents d'élèves.

Chasse aux œufs de Pâques



Lundi 21 avril, amenez vos enfants pour qu'ils partent à la chasse aux œufs en forêt de Saint-Clair-de-Halouze. Une récompense pour tous les participants !

Tournoi de pétanque

Samedi 26 avril, le Racing club de Halouze organise un tournoi de pétanque.



Gratifieria et karaoké



Crédit photo : Damien Chardon

Samedi 26 avril, la Cabane à bidules organise un après-midi participatif : gratifieria et fabrication d'hôtels à insectes. La journée se terminera par une soirée karaoké à la salle des fêtes, à partir de 19h. Gratuit, foodtruck et buvette sur place le soir.

Tournoi de football

Dimanche 15 juin, le RCH organise son tournoi de football.



Fête communale



Samedi 21 et dimanche 22 juin aura lieu la fête communale. En attendant le programme détaillé dans le prochain bulletin, réservez la date !

Maison de l'Habitat et de la Rénovation

Vous avez un projet de construction ou de rénovation d'une habitation, d'un logement ?

Des permanences sont à votre disposition **gratuitement et sur rendez-vous** pour vous conseiller dans vos démarches.



OPAH

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Aides à la rénovation avec financements ANAH, Flers Agglo et Action Logement.

Numéro : 02 31 53 73 73



FRANCE RÉNOV

Aides à la rénovation, financements Région, CEE

Numéro : 02 61 67 18 85



ADIL

Informations juridiques, fiscales et financières : préavis, dépôt de garantie, copropriétés, relations de voisinage, contrats...

Numéro : 02 33 32 94 76



CAUE

Conseil en architecture, urbanisme et environnement pour favoriser l'intégration paysagère des constructions

Numéro : 02 33 26 14 14

Adresse:

7 bis, rue de la 77e D88, à Fiers

Pour plus d'informations:

maisondelhabitat@flers-agglo.fr



La mobilité étant devenue un facteur essentiel de développement et d'attractivité du territoire, Flers Agglo via l'Agence Némus, gère l'ensemble des transports sur ses 42 communes afin de proposer des offres diverses et variées à l'ensemble des habitants.

Némus, le réseau de transport public de Flers Agglo comprend :

Des lignes urbaines



Du lundi au samedi, des horaires identiques et facilement mémorisables :
Ligne **1** : Hôpital Monod – Boucicaut (zone commerciale des Grands-Champs)
Ligne **2** : Europe – Les Vallées
Ligne **3** : La Lande-Patry / Flers (Pl. Leclerc) – St-Georges-des-G. (zone des Essards)

Transport à la demande sur réservation



Il s'agit d'un transport collectif de voyageurs pour tous les habitants de Flers Agglo. Il fonctionne du lundi au samedi (sauf jours fériés), de 7h à 19h30 (7h15 le samedi)

Réservation par téléphone 02 33 65 80 80, en ligne 24h/24h ou via l'application mobile « Mymobi » (Google play ou Apple Store)

Tarif : un titre Némus en cours de validité.

Le covoiturage courte distance (Application Karos)



Cette application permet la mise en relation entre conducteurs et passagers qu'ils soient situés en zone rurale, péri-urbaine ou urbaine.

Simple d'utilisation, intuitive, pratique et flexible pour le quotidien, l'application Karos est téléchargeable gratuitement sur tous les smartphones via l'App Store ou Google Play !

Location de vélo à assistance électrique



Se déplacer autrement dans toute l'agglomération de Flers est possible grâce au service de location de vélo à assistance électrique.

35 Circuits scolaires



En complément de ses lignes urbaines, Flers Agglo propose une desserte des établissements scolaires du territoire. Ces circuits sont accessibles à tous les voyageurs munis d'un titre Némus sous réserve de place disponible, uniquement en période scolaire.

Renseignements et réservations :

En boutique : 6, place du Général de Gaulle à Flers

Par téléphone au 02 33 65 80 80 ou 02 33 65 61 61

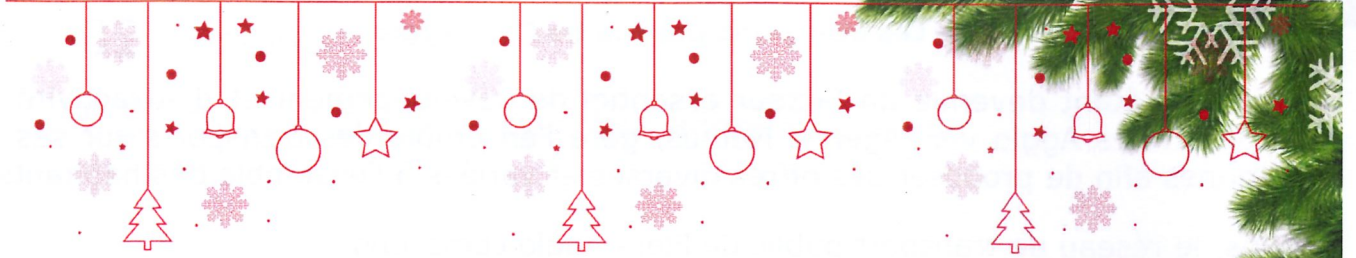
Sur le portail de mobilité : www.nemus.flers-agglo.fr

Et suivez l'actualité du réseau sur la page Facebook #Némus

Ensemble,
bougeons autrement !

Vœux du maire

Images par Alexandra Kosch et Monika Grafik de Pixabay



Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal
sont heureux de vous convier à la cérémonie des vœux
2025 qui aura lieu

vendredi 10 janvier 2025 à 19h

à la salle des fêtes de Saint-Clair-de-Halouze

La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié.

Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal
vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année !



Coupon réponse à remplir et à retourner à la mairie
Avant le lundi 6 janvier

Nom :

Nombre d'enfant.s :

Nombre d'adulte.s :